

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - SAINT-ETIENNE

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : VERDIER
Prénom : Josiane
Adresse : Rue de la Croisette
CP Ville : 43550 St FONT
Téléphone : 04.71.59.57.30
Mail : sarah-verdier43@gmail.com
Lien de parenté : Mère

LE LOCATAIRE :

Nom : VERDIER
Prénom : Sarah
Date de naissance : 2001-07-26 à Le Puy en Velay

Adresse : Idem Mère
Téléphone : 07.87.77.53.28
Mail : sarah.verdier.etude@gmail.com

Article 1

167 Rue Bergson
42000 Saint-Etienne
Bâtiment : A - Etage : 8 - Apt. N° St82 - Surface : 31m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : attenant
-Un dressing

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 01 septembre 2020
Expirera le : 31 août 2023

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 460.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 460.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 10 juin 2022

En 3 exemplaires originaux